



Caisse de Prévoyance et de
Retraite des Notaires

Le fil d'info

L'actualité de votre caisse



Béatrice CRENEAU-JABAUD
Président de la Caisse de Prévoyance
et de Retraite des Notaires

page 2

- **RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DU RENOUELEMENT PARTIEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**
- **LES PARAMÈTRES 2022**

page 3

À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2022 MENSUALISATION DES COTISATIONS 100% DÉMATÉRIALISÉE

page 4

- **LA CPRN AU PLUS PROCHE DE VOUS**
- **LA MESURE DE LA SATISFACTION DES AFFILIÉS**

page 5

LA CAISSE DE PRÉVOYANCE ET RETRAITE DES NOTAIRES SE MOBILISE POUR SOUTENIR L'ÉCONOMIE

Mes chers confrères

Le 8 juillet dernier, le conseil d'administration de la CPRN a accueilli 6 nouveaux administrateurs, et a été le dernier conseil pour 3 d'entre eux.

Je suis très heureuse d'accueillir les administrateurs élus ou réélus :

- Philippe MORILLION et Yann LEGROS pour le collège d'Amiens -Rouen-Douai.
- Jean François JOUAN et Raynald CHANCE pour le collège de Rennes -Caen.
- Hélène HERO et Bertrand GUERLAIN pour le collège de Toulouse-Agen-Bordeaux.
- Bertrand JAMET et Mathieu CESBRON pour le collège de Angers-Poitiers.

Leur arrivée contribuera à l'enrichissement de nos débats et décisions.

Qu'il me soit permis de témoigner aux administrateurs et particulièrement à ceux qui nous quittent, mes sentiments de gratitude et reconnaissance pour le soutien, les encouragements qu'ils m'ont apportés et pour le travail accompli depuis que le conseil d'administration de notre caisse, il y a plus de 3 ans, m'a fait l'honneur de m'élire à la présidence de la CPRN.

Catherine DUMAREAU, administrateur depuis 2015, membre de la commission immobilière et de la commission des placements. Je la remercie pour son implication, sa disponibilité et sa précieuse collaboration.

Etienne FONTAINE, administrateur depuis 15 ans, président de la commission des immeubles. Il a joué un rôle essentiel et déterminant dans cette commission difficile. Grâce à son grand professionnalisme, son sérieux et ses conseils, la CPRN a su valoriser son patrimoine immobilier.

Pierre COURJARET, vice-président, administrateur depuis 18 années au service de la CPRN. C'est un Homme de devoir et d'Honneur. Je l'ai vu travailler avec sagesse et détermination, toujours avec conviction. Il a récemment développé l'action sociale au sein de notre institution. Nous poursuivrons son œuvre en l'élargissant, davantage encore, à la dépendance. Je le remercie de son soutien sans faille sur les dossiers difficiles que nous avons traités, au premier rang desquels la réforme des retraites.

Nul doute que vous allez nous manquer !

Le travail qui nous attend est immense, aussi j'ai souhaité, que chaque administrateur-titulaire ou suppléant participe à un minimum de commissions, et que le représentant de la Cour d'Appel de Colmar et Metz, Maître François HIRTH, rejoigne le bureau de la CPRN.

Je me réjouis de poursuivre et d'accomplir notre mission avec vous tous, actifs, retraités, administrateurs, conseillers, collaborateurs et avec Jean-Paul MULLER, Directeur Général de notre caisse.

Très confraternellement.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DU RENOUVELLEMENT PARTIEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La CPRN remercie tous les électeurs qui se sont mobilisés pour nous apporter leur soutien par leur vote.

Le premier tour des élections pour le renouvellement partiel du Conseil d'administration de la CPRN s'est déroulé du 11 janvier au 25 janvier 2021.

Plus de 8 000 électeurs des 4 collèges d'Amiens, de Rennes, de Bourges, et de Toulouse ont été invités à désigner le représentant de leur collège en qualité d'administrateur du Conseil d'administration de la CPRN pour une durée de 6 ans.

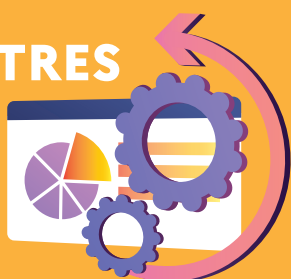
Le deuxième tour des élections s'est déroulé le mercredi 7 avril 2021 à l'Assemblée générale du Conseil Supérieur du Notariat.

La CPRN a le plaisir de présenter le résultat des élections :

COLLÈGE	TITULAIRE	SUPLÉANT
AMIENS	PHILIPPE MORILLION	YANN LEGROS
RENNES	JEAN-FRANÇOIS JOUAN	RAYNALD CHANCÉ
BOURGES	BERTRAND JAMET	MATTHIEU CESBRON
TOULOUSE	HÉLÈNE LERO	BERTRAND GUERLAIN

Les administrateurs élus ont débuté leur mandat de 6 ans lors du Conseil d'administration de la CPRN du 8 juillet 2021.

PARAMÈTRES 2022



Chaque année, le Conseil d'administration définit lors de sa séance du mois de septembre les nouveaux paramètres dans le cadre du pilotage de vos régimes de retraite et de prévoyance.

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

Coût d'acquisition	
Section B	242 € (+ 2,11 %)
Section C	17,69 €
Régime de Colmar et Metz	17,69 €
Valeur de service du point	
Section B	16,38 € (+ 0,61 %)
Section C	0,82 € (+ 1,18 %)
Régime de Colmar et Metz	0,82 € (+ 1,18 %)
Taux d'appel	
Régime complémentaire - Section C	4,10 %
Régime de Colmar et Metz	3,60 %
RID	
Cotisation forfaitaire	
Garanties Invalidité/Décès	1 031 €

À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2022 MENSUALISATION DES COTISATIONS 100% DÉMATÉRIALISÉE

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de service auprès de nos affiliés et afin de faciliter la gestion administrative avec votre caisse de retraite, votre Conseil d'administration a validé la mise en place de la mensualisation des cotisations.

QU'EST-CE QUI CHANGE POUR VOUS ?

- ✓ 1 APPEL DES COTISATIONS ANNUALISÉ
- ✓ 10 MENSUALITÉS DE FÉVRIER À NOVEMBRE
- ✓ UNE DÉMARCHE 100% DÉMATÉRIALISÉE

Le décompte des cotisations sera disponible uniquement sur votre portail sécurisé.

Pour débiter l'année en toute sérénité !
Nous vous invitons à créer dès aujourd'hui votre compte sur le portail sécurisé de la CPRN. Il sera indispensable pour accéder au décompte de cotisations.

Vous n'êtes pas en prélèvement automatique ?

Pas de panique !

La CPRN se reprochera de vous pour les formalités administratives de mise en place du prélèvement.



COMMENT CRÉER VOTRE COMPTE ?



Munissez-vous de vos codes ID.Not et connectez-vous via le portail Notaccess ou le site de la CPRN.

Pour vous accompagner :

- Des tutos en ligne pour vous guider pas à pas
- Des équipes à votre écoute
- Des campagnes d'information régulières



IL NE RESTE PLUS QU'À VOUS LANCER !

LA CPRN AU PLUS PROCHE DE VOUS : NOUVELLE CAMPAGNE D'INFORMATION AUPRÈS DES AFFILIÉS

DÉCOUVREZ NOS OFFRES PERSONNALISÉES

Au-delà de son service auprès des affiliés en matière de retraite et de prévoyance, la CPRN souhaite être aux côtés de ses affiliés dans le domaine social avec des aides personnalisées.

Notre objectif est de mieux vous accompagner dans votre quotidien en cas de difficultés ponctuelles ou permanentes.

De nombreuses aides sont à votre disposition afin de répondre aux besoins spécifiques de chaque affilié avec des solutions adaptées à sa propre situation.



AIDE AU CONFORT
DU RETRAITÉ



AIDE FINANCIÈRE
EN MAISON
DE RETRAITE



AIDE RELATIVE
À LA SANTÉ



LA DÉPENDANCE



SECOURS
DIVERS



SOUTIEN
À L'AIDANT



FINANCEMENT
D'UNE AIDE-MÉNAGÈRE
OU AUXILIÈRE DE VIE



AIDE
AU HANDICAP

CPRN - Action sociale - 43, avenue Hoche - 75008 PARIS - 01 53 81 75 00 - action.sociale@cprn.fr

LA MESURE DE LA SATISFACTION DES AFFILIÉS



4,02 / 5

LA SATISFACTION
DES NOUVEAUX COTISANTS



4,44 / 5

LA SATISFACTION
DES NOUVEAUX RETRAITÉS

LA CAISSE DE PRÉVOYANCE ET RETRAITE DES NOTAIRES SE MOBILISE POUR SOUTENIR L'ÉCONOMIE

La CPRN est à l'initiative de la création d'un fonds de dettes destiné à financer l'économie française au service des territoires. Au sein de son thinktank « Pro'Action Retraite », la CPRN accompagnée de caisses libérales, a pris l'initiative de lancer un fonds baptisé « Pro'Action Rebond » dédié au financement des PME/ETI françaises.

Cet acte engagé démontre la volonté de la Caisse de s'inscrire dans le développement des territoires et de participer à la croissance des acteurs locaux.

Le Président de Pro'Action Retraite, Béatrice CRENEAU-JABAUD, souligne que « nos adhérents, les professionnels libéraux, sont très impliqués dans l'économie locale. Ils doivent pouvoir mesurer les effets des placements de leurs cotisations directement dans cette économie des territoires. C'est d'autant plus important dans ce contexte de sortie de crise. C'est pourquoi, nous avons souhaité un produit flexible et utile, complémentaire aux financements bancaires ».

Ce fonds dédié vise à terme un montant total de **200 millions d'euros** avec un premier closing de **80 millions d'euros** à fin septembre, dans lequel la CPRN s'est engagée à hauteur d'un montant significatif.

Ce fonds a été monté avec le concours d'un conseil financier et d'un acteur reconnu pour la gestion de ce type d'investissement.

Cette initiative sera probablement suivie d'autres actions dans le cadre d'une réflexion globale et prospective sur la Protection Sociale.



VOS AVIS COMPTENT POUR NOUS... MERCI

“ Agréablement surpris de la rapidité avec laquelle le dossier a été traité ainsi que pour le règlement de la pension. ”

“ Une réactivité exemplaire et un délai de traitement remarquable. MERCI pour votre professionnalisme dont les autres caisses devraient s'inspirer pour le bien commun. ”

“ Je suis entièrement satisfait du traitement de mon dossier retraite par la CPRN : réactivité et bonne transmission des informations. ”

“ Bon accueil, rapidité. Bonnes explications. Accueil téléphonique et réponses téléphoniques, ce qui devient partout exceptionnel car ailleurs, le plus souvent, "Dialogue" uniquement par messagerie, ce qui n'a rien à voir au niveau de la qualité. ”



À votre écoute !

Le Pôle affiliés est à votre disposition pour répondre à vos demandes d'information, de conseils et pour bénéficier d'entretiens personnalisés
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Caisse de Prévoyance et de Retraite des Notaires

43, avenue Hoche - 75008 Paris | Tél. +33 (0)1 53 81 75 00 | contact@cprn.fr

Lettre d'information, réalisée par la CPRN - 43, avenue Hoche - 75008 Paris - Tél. +33 (0)1 53 81 75 00 |
Directeur de publication : Jean-Paul MULLER
Rédaction : CPRN | Réalisation graphique : Agence Latitude - 0405/21 | Crédit photos : Adobe stock®
Impression : Imprimerie Chauveau - 7, avenue Gustave Eiffel - 28630 Gellainville



Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org